EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles additionnelles.

Arrivée de Vallandigham dans l'Ohio—Son discours au peuple—Nouvelles de l'armée de Sherman.—Pertes de Sherman, 10 000 hommes—Affaires dans le Kentucky.—Opérations sur le fleuve—Nouvelles d'Europe.—Envoi de commissaires par la France en Amérique.—Nouvelles du Mexique.—Marchés de New York.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Missouri* nous avons reçu les journaux de St-Louis, Cincinnati et Chicago jusqu'au 18 et un journal de Cairo du 17. Nous avons déjà publié ce matin les dernières dépêches du 16 et du 17. Nous donnons ce matin le complément des nouvelles.

LE PASSAGE DE LA RIVIERE JAMES.

New York, 17 juin—Une dépêche de Washington au *Times* dit qu'un des courriers de Grant arrivé ici ce matin de Bermuda Hundred annonce qu'à son départ le 16 au matin on se battait dans le voisinage de Petersburg. La canonnade et la mousqueterie avaient commencé au point du jour et la force augmentait.

Toute l'armée de Grant avait traversé la rivière James, sur la rive gauche était à plusieurs milles à l'Ouest de Bermuda Hundred. Tout le corps de Smith était arrivé. Plusieurs milliers d'hommes de renforts étaient arrivés à Bermuda et marchaient sur Petersburg. Le 5me corps avait avancé. Le courrier croit que Petersburg est dans ce moment, car les rebelles n'avaient qu'une faible force pour défendre la ville.

Hancock a traversé la rivière James près de fort Powhattan à 10 milles au-dessous de City Point. Le gén. ... Bouham est arrivé hier soir, avec d'autres ponts de bateaux et le passage s'opère sans obstacle.

Grant a passé toute la journée avec Butler, a visité la ligne de retranchements et a témoigné sa satisfaction. Butler a retiré à Gilmore le commandement du 10e corps, à cause du retard qu'il a mis dans son mouvement contre Petersburg. Gilmore a demandé une cour d'enquête.

La prise de Petersburg, dit un correspondant du *Herald*, nous donnerait la clef de tous les chemins de fer qui relient Richmond au Sud, et empêcherait l'arrivage des approvisionnements et des conscrits. Le seul chemin de fer ouvert est celui de Lynchburg et de Danville et Hunter et Sheridan s'en occuperont.

La dépêche spéciale de Washington au *Herald* dit que le bruit court que les rebelles évacuent Richmond!

Le Congrès rebelle s'est ajourné à la hâte sans terminer les affaires pendantes, et non seulement les prisonniers, mais tous les non combattants ont été envoyés au Sud. On dit que l'évacuation avait été préparée il y a trois mois. Il y a eu récemment des départs de femmes et d'enfants. Quelques personnes croient que la place est évacuée maintenant et que Grant la prendra sans combat. La capitale rebelle n'a jamais été en si grand danger. Tous les chemins de fer au Sud sont dans les mains de Grant. La force d'Averill est en possession du chemin de Danville, et la capitale est complètement isolée.

De Cincinnati.

Cincinnati, 17 juin—La poursuite de Morgan a été abandonnée; il a passé les lignes avec quelques centaines d'hommes.

La dépêche de Dayton du *Commercial*, dit que l'arrivée de Vallandigham était mal attendue pour ses amis.

Explosion à Washington.

Washington, 17 juin—Une explosion terrible a eu lieu hier matin dans l'atelier des pièces d'artifice. Il y avait 120 hommes et 300 femmes occupés dans les ateliers. Un grand nombre ont été brûlés ou écrasés en essayant de se sauver. Quand le feu a été éteint, on a cherché les corps, on en a retiré 18 qui étaient méconnaissables. Huit femmes ont été retirées dans un état pitoyable et envoyées à l'hôpital. Les fouilles continuent.

VALLANDIGHAM REVENU DANS L'OHIO.

Il dénonce le président et est nommé délégué à la Convention de Chicago.

Cincinnati, 15 juin—Vallandigham est arrivé à Hamilton, Ohio, ce matin et a prononcé un discours sur la place publique. Il est parti dans l'après-midi pour Dayton. Il y a eu beaucoup d'agitation à Hamilton pendant la halte qu'il y a faite.

Le [illegible] régiment de l'Ohio arrivé aujourd'hui, a été licencié. On lui a fait une bonne réception.

Cincinnati, 15 juin—Vallandigham a fait son apparition à la Convention démocratique réunie aujourd'hui à Hamilton, [illegible] d'une grande partie de l'assemblée. Il a été reçu avec un grand enthousiasme.

Il a parlé brièvement de son arrestation [illegible] déloyale, [illegible] que l'assertion du président qu'il fut arrêté parce qu'il [illegible] la désertion de l'armée et qu'il avait [illegible] était absolument fausse.

Il en a appelé à tous ses discours prononcés et aux registres de la commission militaire qui le condamna à l'exil. La seule offense invoquée contre lui fut un écrit sur la politique publique de l'administration, faite ouvertement dans les assemblées politiques de ses concitoyens. [illegible]

[illegible]

Vallandigham dénonce l'ordre 38, sous lequel il a été arrêté, et dit qu'il est contraire à la constitution et aux lois du pays [illegible]

[illegible]

Ouverture des offres pour l'emprunt.

Washington, 15 juin—Les offres cachetées ont été ouvertes aujourd'hui par le secrétaire du Trésor, avec l'aide des assistants trésoriers Harrington et Field pour les bons des Etats Unis jusqu'à la concurrence de $75,000,000.

Le nombre des offres est extraordinaire. Il a fallu près de cinq heures pour en examiner seulement la moitié. Elles s'élèvent à $100,000,000. Les offres à 4 p 100 de prime sont très considérables et il paraît qu'on les acceptera peu au-dessous de 4 ou 5 p 100. La plupart des offres représentent de petites sommes.

La seconde Banque Nationale de Boston offre de prendre quatre millions et un quart à 104 et la Première Banque Nationale de New York cinquante millions au même prix.

Congrès.

New York, 15 juin—Une correspondance de Washington adressée au *Post* dit que le Congrès s'ajournera probablement vers le 30 juin.

La clause de commutation ne sera pas rappelée avant décembre prochain et peut être pas du tout.

L'INVASION DE MORGAN.

Louisville, 15 juin—Le général Burbridge télégraphie au lieutenant colonel Fairleigh, commandant de place que les forces de Morgan sont si démoralisées et si dispersées qu'il n'y a plus rien à en redouter.

SENATEUR AUX ETATS UNIS.

Boston, 15 juin—Aaron Cragen a été, aujourd'hui, élu sénateur au Congrès des Etats Unis pour le New Hampshire, à la place de M. Hale.

De l'armée de Sherman.

Kingston, Georgie, 13 juin—Le 15e de l'Illinois est ici attendant des ordres et surveillant les mouvements de la cavalerie de Wheeler, car nous sommes entre lui et l'armée de Johnston. Wheeler cherche de temps à autre à passer au travers, mais nous l'avons toujours repoussé. Le gros de l'armée de Sherman est maintenant de l'autre côté des montagnes Alatoona. Notre ligne de bataille sur le front s'étend à 10 milles, mais la ligne rebelle est encore plus longue, et on dit que Johnston a été renforcé. En ce moment il arrive un train avec nos blessés, qui sont au nombre de 6000 ce qui fera en tout 8000 mis hors de combat et arrivés ici depuis que j'y suis. On s'est battu hier, mais nous n'avons pas appris le résultat. On se bat beaucoup ce matin. Les rebelles font un effort désespéré, mais nos hommes les battent sur cette campagne. Ils se sont repliés dans les bois et nos forces ont subi de grandes pertes en essayant de les déloger.

On me dit que l'autre jour le général Grant a envoyé ici une dépêche ne contenant que trois mots: "Annihilez l'armée de Johnston"—et hier il est arrivé une autre dépêche portant qu'il ne fallait plus avancer.

D'après ce que je puis apprendre les mouvements des généraux McPherson et Blair menacent l'armée de Johnston dans une telle position qu'il faudra qu'elle cède.

New York, 14 juin—Un correspondant du *Herald* dit que les pertes de Sherman comprennent 10,000 blessés qui ont été envoyés à Nashville et à Louisville. La force numérique de l'armée n'a pas été réduite depuis son départ de Chattanooga.

Du Kentucky.

Cincinnati, 14 juin—Des rapports reçus à Covington hier soir disent que les forces de Morgan ont été éparpillées dans toutes les directions. La bande de 300 qui avait pris Augusta a été atteinte et battue hier près de Clayville par le colonel Garrard, et on ramasse des traînards dans le pays. Un train d'hôpital de Cynthiana est arrivé hier avec 100 blessés.

Les deux régiments de l'Ohio capturés à Cynthiana par Morgan ont été mis sous parole à Clayville et sont arrivés ici hier soir.

Prisonniers fédéraux.

New York, 13 juin—Le Raleigh *Confederate* dit que 6000 prisonniers fédéraux, capturés dans les dernières batailles en Virginie, ont passé par Danville en route pour les prisons du Sud.

Nouvelles du fleuve.

Cairo, 13 juin—Le steamer *Horner*, arrivé de Vicksburg, rapporte qu'il n'y a pas de batterie à Columbia, Ark, bien qu'on rapporte que Marmaduke soit à quelques milles de là. Il pourra facilement établir ses batteries sur le Mississippi quand il le voudra.

Un planteur qui a hélé le *Horner* au dessous de Granville, a dit au capitaine que le général rebelle Ross s'avançait avec 10 000 hommes vers la rivière pour se joindre à Marmaduke et fermer entièrement la navigation du fleuve. Ross était à Deer Creek à dix milles de là.

Nouvelles politiques.

New York, 13 mai—Le correspondant à Baltimore du *Post* dit que la famille Blair a échoué dans sa tentative pour former la liste électorale du Maryland. Les fremontistes sont en mouvement et lanceront leur liste en temps opportun.

St Louis, 13 juin—Il y a ici sur pied un mouvement dont le but est d'engager la convention de Chicago à accepter le général Fremont pour candidat présidentiel. On a fondé les Allemands à ce sujet et on va envoyer d'ici une délégation de cet état qui soit engagée à voter pour Fremont s'il a la moindre chance.

Les objections de Fremont à la confiscation et la haine de Lincoln sont les traits d'union entre lui et les copperheads.

Washington, 13 juin—MM. Sumner et Reverdy Johnson ont discuté le *status* d'Andrew Johnson. M. Sumner a soutenu qu'il ne pouvait être candidat à la vice présidence comme citoyen du Tennessee, mais simplement comme citoyen des Etats-Unis et Reverdy Johnson a maintenu que le Tennessee était dans l'Union, et que l'éligibilité de Andrew Johnson ne pouvait faire de doute.

Le débat au Sénat a été défavorable à M. Fishback, un des deux prétendants à la place de sénateur pour l'Arkansas. MM. Sumner et Howard se sont prononcés contre l'admission de l'un ou l'autre des prétendants.

M. Richardson a dit qu'il ne voterait pas pour l'admission dans le Sénat d'un homme qu'il regardait comme le père de la rébellion. Les procès verbaux de la convention de l'Arkansas prouvent qu'en mars, trois jours après l'organisation de la convention, Fishback a présenté une résolution portant que l'Etat s'engageait à résister jusqu'à la dernière extrémité à toutes les tentatives de la part du gouvernement fédéral pour la coercition des Etats séparés. Cette [illegible] passait deux mois avant le jour où il a prétendu qu'il avait été forcé de voter l'ordonnance de sécession. L'orateur dit qu'il croit que le devoir du Sénat est de [illegible] Fishback comme complice de la rébellion.

M. Wilson a demandé une enquête et a dit que dans aucune circonstance, il ne voterait pour l'admission d'un homme qui a aidé la rébellion.

Les prisonniers fédéraux.

New York, 15 juin—Le Richmond *Examiner* du 8 dit qu'il y a plus de 17,000 prisonniers à Andersonville, Georgie, et que plus de 3000 y sont morts. La mortalité est en moyenne de 55 par jour.

Le 8, on a envoyé 2000 de Richmond, et on devait en envoyer 1000 le 9. Les officiers sont envoyés à Macon, Georgie.

La défaite de Sturgis.

Cairo, 15 juin—Les troupes composant l'expédition de Sturgis comprenaient deux brigades de cavalerie sous Grierson, une d'infanterie, composée de 5 régiments, une partie d'une autre brigade et deux régiments noirs.

Les citoyens de Ripley disent que Kirby Smith commandait l'ennemi, et que les généraux Forrest, Roddy et Lee étaient présents. On rapporte aussi que Forrest était parti avec tout son corps pour la Georgie, mais qu'il était revenu en apprenant le mouvement de nos troupes.

Sur 18 pièces d'artillerie, on en a ramené seulement quatre. Environ 200 de nos wagons ont été pris, et la plus grande partie de nos blessés sont tombés entre les mains de l'ennemi [illegible] été pris dans la retraite.

La cavalerie ennemie a poursuivi nos forces jusqu'auprès de Collierville. Notre perte en tués, blessés et prisonniers dépassera 2000.

Marché, du 17.

Le 17, à New York le coton était à $1 50. Le même jour à Cincinnati il était à [illegible]

Dernières nouvelles.

On a reçu ce matin, par le télégraphe militaire de Port Hudson, des dépêches de New York du 18. Elles ne contiennent qu'un récit du combat de Longbridge, déjà connu, et quelques nouvelles insignifiantes.

Les [illegible] ont fait dire à Imboden de tenir bon, qu'il lui enverrait des renforts.

L'or a fermé à New York, le 15, à 95, le coton à $1 50.

NOUVELLE IMPORTANTE.

Nous apprenons par les officiers du bateau à vapeur *W. R. Arthur* qui l'ont entendu dire, dimanche dernier, à Helena, que Marmaduke s'était emparé du bateau à vapeur *New Era*, au haut de la rivière Arkansas, et l'avait traversée [illegible] armée, forte, dit-on de 8000 hommes à White River. On a reçu la nouvelle que des canons étaient partis pour empêcher les canonnières de traverser le fleuve.

Le monitor *Osage* est échoué sur la rive, au dessus d'Helena. La rivière Arkansas montait rapidement. Le *W. R. Arthur* n'a pas été attaqué, ses officiers n'ont pas vu de guérillas.

Les bateaux à vapeur *Leviathan*, *Luminary* et *City of Memphis*, partis de St Louis, étaient attendus à Cairo lors du départ du *W. R. Arthur*.

Nouvelles d'Europe

Arrivée du Saxonia du Belgian et du Scotia.

New York, 13 juin—Le *Saxonia*, parti de Southampton le 1er, est arrivé à minuit.

Les masses contiennent peu de nouvelles.

A la Chambre des Communes, M. Lindsey a consenti à ajourner sa motion relative aux Etats Confédérés jusqu'au 17.

Le mariage du comte de Paris avec Isabelle d'Espagne, a été célébré à Kingston le 30.

Le *Mémorial Diplomatique* dit que le résultat probable des négociations sera que le Holstein et la partie méridionale du Sleswig, seront détachés du Danemark et réunis à l'Allemagne et le Nord-Sleswig incorporé perpétuellement au Danemark.

Une proposition a été faite et acceptée pour prolonger l'armistice d'une quinzaine de jours. Les conférences [illegible] reprendre de nouveau le 15 juin.

On a encore des craintes que les hostilités recommencent entre les Danois et les Allemands. On représente que le sentiment public demande avec énergie la reprise des hostilités dans la saison actuelle spécialement favorable aux forces maritimes du Danemark.

Cape Race, 13 mai—Le steamship *Belgian*, parti de Liverpool le 2 et de Londonderry le 3, a passé hier avec des nouvelles de cinq jours plus récentes. Elles sont sans importance.

Le 1er juin, à la Chambre des Communes, le gouvernement a été battu par une majorité de 10 voix.

Le coton est ferme et sans changement. Consolidés à 90 3/8 à 90 1/2.

M. Rawett, un des directeurs de la compagnie du télégraphe international a donné des explications, à Liverpool, sur le projet de cette compagnie d'établir une ligne télégraphique de Brest [France], en Amérique par la voie des Açores.

Une concession a été faite par le gouvernement français en faveur de cette entreprise qui requiert un capital social d'un demi million de sterling.

La conférence s'est réunie le 2, mais rien de final n'a été décidé.

New York, 15 juin—Le *Scotia*, parti de Liverpool le 4 juin et de Queenstown dans la soirée du 5, est arrivé.

Le correspondant du *London Times* apprend que le gouvernement français a envoyé deux délégués en Amérique, l'un appartenant à l'armée et l'autre au civil, dont la mission est de recueillir des renseignements et de faire un rapport sur la perspective réelle des belligérants. Des ouvertures ont été faites par la France au gouvernement anglais dans le but d'aviser aux moyens de mettre un terme à cet épouvantable carnage.

Le *London Times* regarde les affaires en Virginie comme défavorables aux fédéraux et s'attend à apprendre la déconfiture de Grant.

Le *Star* voit les choses d'une manière plus favorable au Nord et il dénonce la bonne [illegible] aux événements par le *Times*.

La *Army and Navy Gazette* pense que Grant n'a obtenu jusqu'à présent aucun résultat proportionné aux grands sacrifices faits par le Nord.

M. Layard, de la chambre des Communes, dit que le gouvernement n'a pas encore reçu la décision des Etats Unis relative à la cour martiale qui doit juger le contre-maître Donovan, pour meurtre du second de l'*Anglo Saxon*. Il dit encore que le gouvernement n'a pas été informé qu'un steamer eût été examiné dans un port fédéral par des officiers fédéraux et que des journaux eussent été enlevés de bagages appartenant à des passagers.

Les nouvelles du Danemark sont à la guerre. Il y a une forte apparence que la guerre continuera.

Liverpool, 4 juin—Le *Moniteur* de Paris publie aujourd'hui les détails des victoires françaises sur les insurgés de l'Algérie; ces détails indiquent qu'ils seront bientôt forcés de se disperser.

Shanghai, 22 avril—Le général Gordon a battu les rebelles à Wassoo, et comptait sur la prompte reddition de Mauklo et de Loo-Keauf.

Melbourne, 25 avril—Les avis de la Nouvelle Zélande parlent de deux terribles engagements, dans l'un desquels les troupes anglaises ont subi un revers. Rien n'annonce la clôture immédiate de la campagne.

DE LA HAVANE ET DU MEXIQUE.

New York, 14 juin—Le steamer *Mexico*, parti de la Havane le 6 du courant, apporte les nouvelles qui suivent:

Havane, 8 juin—Le paquebot anglais, *Clyde*, est arrivé hier avec des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 25 mai et de la Vera Cruz jusqu'au 1er juin.

Maximilien est arrivé, dans la matinée du 28, à la Vera Cruz, par la *Novara*, après avoir touché à Madère et à la Martinique, où le steamer a pris du charbon, et où le nouvel empereur a libéré pour les emmener avec lui quatre des prisonniers condamnés aux travaux forcés. Il en a libéré huit autres, a payé leur passage pour la Vera Cruz et a distribué 2000 francs aux prisonniers qui sont restés, en leur promettant de s'occuper d'eux immédiatement après son arrivée à Mexico.

Bateau à vapeur Mittie Stephens.—Les jours de départ du bateau à vapeur "Mittie Stephens" ont été changés. Nous appelons l'attention sur l'annonce insérée plus loin.

Sloop de 1re classe à vendre.

A VENDRE—le sloop SAN JOSE, 1ère classe, d'un faible tirant d'eau, coque en cyprès, en marine, un port de douze tonneaux [illegible] Pour les détails, s'adresser au No [illegible] de la rue du [illegible]

Quartier général département du Golfe,

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1864.

ORDRES GÉNÉRAUX No. 75.

I.—Toute expédition d'or pour le port de la Nouvelle-Orléans, à partir de cette date à moins qu'elle ne soit spécialement autorisée par le gouvernement à Washington, doit être déposée entre les mains de l'Assistant-Trésorier des Etats Unis, et ne sera délivrée aux consignataires ou réclamants qu'autant que des assurances satisfaisantes soient données, que cet or ne sera pas employé en contravention aux règlements des Départements de la Trésorerie et de la Guerre, ou aux lois des Etats Unis.

II.—Tous ceux auxquels des consignations d'or ont été déjà faites, auront à les déposer aux mains de l'Assistant-Trésorier des Etats Unis, sujettes aux règlements ci-dessus. Le Prévôt-Marshal général est enjoint de mettre strictement en force l'exécution de cet ordre.

Par commandement du major général BANKS
OLIVIER MATHEWS, A. A. général. 19juin

AVIS.

Taxe de Revenu des Etats-Unis

District de perception de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 11 juin 1864.

AVIS est donné que les listes des évaluations et dénominations pour les licences, les revenus de 1863, les voitures, les services en or et en argent, les billards, les yachts, &c. &c. sujets à la taxe, en vertu de "l'acte pour pourvoir à un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement" approuvé le 1er juillet 1862, de l'acte amendant le dit acte et approuvé le 3 mars 1863—lesquelles listes ont été dressées par les assesseurs-assistants embrassant la partie du dit district de perception comprenant la Paroisse d'Orléans—resteront ouvertes pour être examinées par tous les intéressés, pendant quinze jours à partir de la présente date, au Bureau de l'Assesseur, à la Douane de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et, immédiatement après l'expiration de ces quinze jours, le 27 et le 28 juin courant.

Je recevrai et déciderai tous les appels relativement aux évaluations erronées ou excessives des dits assesseurs-assistants. Tous les appels à l'assesseur doivent être faits par écrit, spécifier la cause particulière de la demande d'une décision et signaler l'erreur ou l'inégalité.

WILLIAM H. HIGGINS, Assesseur.
1juin—au 27

A tous ceux que cela concerne
UNE OCCASION D'ACHETER
Des Marchandises sèches
A BON MARCHE.
Le stock entier
DOIT ETRE VENDU
EN 14 JOURS,
Pour cause de réparations du magasin.
WEHL & DANZIGER,
Rue du Canal No 153.
LE PRIX SERA MARQUE SUR CHAQUE ARTICLE
PRIX FIXES.

Chapeaux! Chapeaux!
25, Rue des Magasins, 25.
Le soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux fraîchement arrivés, par cette vapeur dernière. Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux [illegible] Manufacture à Brooklyn, New York. 14 nov—1an [illegible] BENEDICT

AVIS AU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
MAISON de COMMISSION à PARIS
EDOUARD GOURSAUD de la maison GUEBLE & GOURSAUD informe ses amis et en général les commerçants de la Nlle-Orléans qu'il est en mesure de remplir à Paris, tous les ordres de commission qu'on voudra bien lui confier. Sa longue expérience des affaires à la Nelle-Orléans et sa connaissance parfaite du marché de Paris offriront des avantages certains pour les personnes qui le chargeront de [illegible]. S'adresser chez GUEBLE & GOURSAUD, 137 rue du Canal.

HOTEL DE L'EUROPE,
Rue Houston No 2, près Crosby, à NEW YORK.
Logements de famille; bonne table et prix modérés.
MESDAMES CHOL & FRATS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et clients de la Nouvelle Orléans qu'elles ont fait l'acquisition de l'Hôtel de l'Europe, à New York, et qu'elles mettront tous leurs soins à maintenir la réputation de cet établissement [illegible] connu sous la direction de M. Bouel.

DANIEL GORREN,
27......Rue des Magasins......27
Magasin occupé autrefois par C. Yale Jr.
ARTICLES DE MODE.
Vente en Gros.
Il vient de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique stock de RUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, pour dames, modistes, demoiselles et enfants, également—un assortiment complet de ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c. &c.
L'attention des modistes et des marchands en général est appelée sur ce magnifique stock de MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. Chaque steamer apportera à la maison un choix des dernières importations des sus-dits articles. DANIEL GORREN

TRANSFERT DE MAGASIN.
I. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a accru son stock et possède des articles supérieurs à ceux d'aucun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX, qu'il vend en gros et en détail.
M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent.
Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX, et n'emploie que de très bons ouvriers.

LE Dr CAPDEVIELLE
Donne des consultations à l'HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, de neuf à dix heures A. M. Domicile, RUE DE CHARTRES, No 198

Conservez vos Dents,
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE, 186, RUE DU CANAL, près de la rue Baronne, (ancienne maison du Dr. Porter,) continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais.

A LOUER,
La MAISON A DEUX ETAGES, avec VERANDAH, située rue Bienville, No 81, entre Royale et Bourbon. S'adresser au rez-de-chaussée. 21 mars—tf

L. E MARCHAND, IMPRIMEUR,
201.......Rue de Chartres.......201
Entre Ste-Anne et Dumaine

C. JAUBERT & Co.,
41.........rue de Chartres..........41
MARCHANDISES SECHES EN GROS
APPELLENT l'attention du commerce de la ville et de la campagne sur leur stock de marchandises étrangères et du pays, reçues par les derniers arrivages, qu'ils offrent au plus bas prix du marché, telles que cotons blancs et écrus de toute marque, cotonnades, indiennes des meilleures fabriques, coutil, stripes, tickings, kerseys, étoffes à moustiquaires en soie, corsets français, soieries noires extra fortes, cravates fantaisie, voilettes, alpacas et bombazines noires extra; mousseline de laine noire, [illegible] chales, dentelles et en grenadine, &c.
Aussi—300 cartons de rubans à chapeaux de toute nuance et de toute largeur, choisis expressément pour le marché de la ville, et pour être vendus à bas prix.

Fourneaux Ferblanterie, &c.
Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds, batteries de cuisine, ferblanterie de toute espèce. [illegible] —Prix modérés—
R. A. WENTZEL, Rue St. Philippe, No 91, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Bouteilles vides—Bouteilles vides
Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes
Bouteilles et demi bouteilles d'ale et de porter. Quarts et demi bouteilles de champagne.
J. A. SLAFFER, agent.
Ale de Philadelphie, de Massey, Collins & Co. Rue Bienville, Nos 26 et 28.

POUR NEW YORK.
Le steamer fin marcheur et bien connu YAZOO, commandant Geo. W. Couch, étant de beaucoup supérieur sous le rapport de la marche et du confort, reprendra ses voyages réguliers entre notre port et New York. Il partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, pour New York, directement, avec les malles des Etats Unis, VENDREDI, 1er juillet, à 8 heures du matin.
Pour frêt ou passage, (magnifiques emménagements) s'adresser à WARNEKEN & CO, Agents, rue de l'Union, No 41

Pour New York et la Havane,
Départ SAMEDI, 25 juin, à 8 heures A. M.
L'élégant et rapide steamer, fin marcheur MATANZAS, Wm Liesegang commandant partira pour New York ainsi qu'il est dit plus haut, de son wharf au pied de la rue St. Joseph, 1er District.
Il vient directement de New York et ne fera pas de quarantaine.
Pour frêt ou passage (magnifiques emménagements), s'adresser aux agents. AVENDANO FRERES, 116 rue de la Commune

La MITTIE STEPHENS, paquebot [illegible]—Pour BATON ROUGE et la Côte. [illegible] MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, [illegible] MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES [illegible] JOHN L. TITUS [illegible]

Paquebot régulier du MARDI, [illegible] VICKSBURG, NATCHEZ, BAYOU SARA, BATON ROUGE [illegible] GREY EAGLE [illegible] W. G. BETTERTON, [illegible] JOHN L. TITUS.

Paquebot du Fort Jackson—[illegible] Pour le FORT JACKSON, la Pointe à la Hache [illegible] NEBRASKA [illegible] JOHN L. TITUS.

[illegible] Bayou [illegible] W. G. BEITERTON [illegible]

Le paquebot à vapeur STAR—[illegible] Pour BATON ROUGE [illegible] JOHN L. TITUS.

[illegible] POUR THIBODEAUX VILLE [illegible] HETTY GILMORE [illegible] BOUCHARD, Agent.

[illegible] JULIA [illegible] MERCREDIS et SAMEDIS [illegible]

[illegible] SCIOTO, capitaine Amedée [illegible] J. H. HEALD [illegible]

POUR TAMPICO—La goélette [illegible] FAUL BOUDOUSQUIÉ, 100 Royale No 44

POUR TAMPICO—[illegible] CHAPIN [illegible] JOSEPH KELLEY, No 94, rue Gravier

POUR TAMPICO—[illegible] ECLAIR, [illegible] S. FERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée

POUR TAMPICO—[illegible] UNITED STATES [illegible] L. JOUBLANC.

POUR TAMPICO—[illegible] HENRY TRAVERS [illegible] 77, rue des Magasins

POUR MATAMOROS—[illegible] EXCHANGE [illegible] L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse.

POUR MATAMOROS—Devant partir positivement VENDREDI—[illegible] ANDROMEDA [illegible] COUTURIE Frère, 42 Vieille-Levée.

POUR MATAMOROS—Le beau brick JOVEN NAFAEL, [illegible] AVENDANO FRERES, 116, rue de la Commune.

POUR MATAMOROS—La goélette anglaise [illegible] DART, [illegible] L. JOUBLANC, 33, Passage de la Bourse.

POUR MATAMOROS—La belle goélette J. W. WILDER, [illegible] JOSEPH KELLEY, rue Gravier, No 46

POUR MATAMOROS—Départ dans quelques jours—La barque anglaise EMILY, [illegible] S. FERNANDEZ & CO. rue Vieille-Levée, No 125

PILIONE REGULIERE—POUR VERA CRUZ directement—La goélette fine voilière, toute neuve, de première classe, BENJAMIN WILLIS, capitaine Joseph Wells, [illegible] CORNISH & LEBLANC, 285 Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines, ou à L. JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse, près Douane, au premier

POUR LA HAVANE—La fine voilière goélette anglaise JANE DOOLIN, capitaine Hugh Mc Neil, [illegible] S. FERNANDEZ & CO, 125 Vieille Levée

POUR MATAMOROS—La goélette clipper fine voilière et de 1re classe, FANCY, capit. Chiari, [illegible] L. JOUBLANC, 33 Passage de la Bourse, près Douane, au 1er

POUR MATAMOROS—La goélette paquebot régulière T. C. ACTON, capitaine P. [illegible] JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 36

POUR MATAMOROS—Partira dans le plus bref délai [illegible] ANITA, capit. Quebero. [illegible] AVENDANO FRERES, Agents, 116, ru. de la Commune

POUR MATAMOROS—Ligne du Golfe—La goélette anglaise fine voilière A I MISCHIEF capitaine Ollphant, [illegible] S. FERNANDEZ & Co. 125 Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Le brick anglais GEO. DUNCAN, [illegible] L. JOUBLANC, [illegible] F. BOUDOUSQUIÉ, 44, rue Royale.

POUR LE HAVRE—La barque française de 1re classe HAPPY, capitaine Etcheverry [illegible] S. BORDELOIS, 4, Vieille Levée, ou à W. R. BUDENDORFF, 12, Carondelet.

VIN DE XERES—Importation directe de Cadix, [illegible] SOBNIO & FRERE. Rue Gravier, No 31

COPAHINE-MÈGE

Agréable et facile à prendre. Guérison prompte et certaine des maladies contagieuses. Prescrite et connue depuis 1840. A Paris chez G. JOZEAU, pharmacien, rue Saint Quentin, 22, et dans les Pharmacies de tous les Pays. Exiger la marque de fabrique et ma signature en rouge.—A NEW YORK, chez MM JOHN MILHAU et fils, Broadway, 183. A la NOUVELLE ORLEANS, chez M LOUIS CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger.

PREVENTION ET guérison des **MALADIES DE POITRINE**
TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude. | SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse. | PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine.
Ces préparations sont les seules recommandées par le Dr CHURCHILL (Medical circular, [illegible]).—Prix: [illegible] le flacon, avec instruction.
12, rue Castiglione, à Paris.—**SWANN**, Pharmacien,—12, rue Castiglione, à Paris.
Les Sirops se vendent en flacons [illegible]—AVIS. Les seuls véritables Hypophosphites du Dr Churchill [illegible] SWANN—Dépôt à la Nouvelle Orléans chez M. LOUIS CASTEL, Pharmacien. A NEW YORK chez MM JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens.

VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr CH. ALBERT
En France, comme à l'étranger, le VIN DE SALSEPAREILLE du Dr ALBERT est prescrit par [illegible] les maladies secrètes, ulcères, dartres [illegible] MM FOUGERA frères [illegible] Nouvelle Orléans chez M. L. CASTEL, pharmacien et dans les principales pharmacies [illegible]

Les substances végétales qui ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de **M. DEHAUT pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes**, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, en prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*)—Boîtes de 2 fr 50 c et de 5 fr à Paris, chez M DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM FOUGERA frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Avis à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS chez M LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale, et chez Ed. GUILLOT, droguiste, 120, rue Royale.

Au détail, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres EN GROS ET EN DETAIL, [illegible] à des prix qui défient certainement toute concurrence
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER, IMPRIMEUR
42, rue Bourbon, entre Bienville et Conti

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la ville et de la campagne, que ses magasins de MODES ET NOUVEAUTES est transféré au No [illegible] de la rue de Chartres au No [illegible], rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. [illegible]

EN déchargement [illegible] Pour la [illegible] HENRY VALETON & CO, [illegible] Bienville

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement de printemps et d'été.
[illegible]
Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
A partir de DIMANCHE, [illegible] 1864, les convois partiront comme suit:

DE LA VILLE.	DU LAC.
[illegible]	[illegible]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, Surintendant.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,
CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No [illegible] de la rue Bienville entre les rues Bourbon et Dauphine. Son extraordinaire don de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire les remèdes. [illegible]
Mme LA BLANCHE [illegible]
Elle donne des consultations en anglais et en français.
Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.
La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No [illegible], entre les rues Bourbon et Dauphine, [illegible]
LE FLACON DE FERSE,
qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, [illegible]

PLUS DE DISTANCE!
DIVINATION! PREDICTION
PAR MADAME ADAH,
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de [illegible] de [illegible] du matin, à 3 heures de l'après-midi.
21 mai—3m1fp | No 95 Rue St. Louis

Boulangerie.
LES soussignés préviennent le public que l'ancienne BOULANGERIE F. DUCOM, si avantageusement connue, sera ouverte à partir du 1er juin prochain.
Les nouveaux propriétaires prennent l'engagement de fournir du pain de première qualité et fourni du pain chaud à 3 heures P. M. Ils sollicitent de leurs amis, des anciennes clientèle de la maison et du public en général un patronage qu'ils auront devoir justifier.
FITRE & BOUCHE, rue Bourbon, 58 & 60.

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille
Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux et leurs familles. 15 fév—6m

P. E. THEARD, avocat,
A transféré son bureau du No 60, rue de la Douane au No 6, Passage de la Bourse, près Canal, chambre No trois, au premier.

J. P. DUNBAR, FACTEUR de Coton & MARCHAND COMMISSIONNAIRE.
51......Rue de la Commune......51

SARDINES à l'huile—30 caisses de [illegible] sardines à l'huile de la marque Vve Ecaler, de Nantes, en débarquement du navire Turenne et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27 29 et 31, rue Bienville

WHISKY—30 barils whisky rectifié, [illegible] 100 [illegible] vieux Bourbon et Monongahela, à vendre par E. J. HART & CO. rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

EN déchargement du navire français Frileuse de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO. Nos 16 & 18, rue St-Louis
200 paniers de champagne King & Co, [illegible]
6 barriques vin rouge, Deyria Margaux
[illegible]
10 barils vin blanc, G. de Gauine,
100 caisses vinaigre. 19juin

EN déchargement du navire français Louis Césard, de Bordeaux, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, Nos 16 & 18, rue St Louis
16 barriques vin rouge A. Bounlot & Co,
25 do vin blanc Ch Rivière,
25 do vin rouge J. Desmaniels fils,
300 caisses huile d'olive James Plagniol,
[illegible] vermouth Noilly, Prat & Co,
[illegible] vin muscat do
100 do ratafia du Mont d'Or. 19 juin

EN déchargement du navire français Chêne, de Bordeaux, et à vendre par Eug. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St-Louis—
200 paniers champagne, King & Co,
[illegible]
50 barriques vin rouge, J. Desmaries Fils,
[illegible] P. Dandicolli & Co,
[illegible] caisses vin rouge, 19juin

EN débarquement du navire français Louis Césard, de Bordeaux, et à vendre par Eug. Rochereau & Co, 16 et 18 rue St-Louis—
16 barriques vin rouge, A. Bounlot & Co,
25 " vin blanc, Ch. Rivière,
40 " Claret, J. Desmaries Fils,
200 caisses huile d'olive, James Plagniol,
300 " vermouth, Noilly Pratt & Co,
300 " vin muscat,
100 " Cassis de Mont d'Or.

VIN DE XERES—en barils et en caisses de cent bouteilles, de qualité supérieure et d'importation directe, à vendre par SOBNIO & FRERE, 31 rue Gravier.

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT
Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134 entre Dauphine et Bourgogne
[illegible]

Ecole supérieure et primaire,
240, 242 et 244 rue des Remparts
DIRIGÉE PAR M CARON.
Pensionnat et Externat.
[illegible]

Institution Martin.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
[illegible] RUE DU BAYOU N [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275........RUE DAUPHINE........275.
[illegible]

Extrait de Café, Epices, &c.
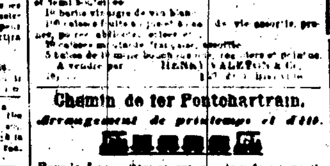
C. Sjonhard Fabricant D'EXTRAIT DE CAFE.
—326—
Rue du Camp
[illegible]

Dr F. FORMENTO Jr,
CHIRURGIEN [illegible] médecin en chef de l'Hôpital de la Louisiane [illegible] de la Société de Bienfaisance italienne [illegible] rue des Ursulines, 63, entre Royale et Chartres.
Cabinet de consultations (de midi à 2 heures) rue du Canal, 114 entre Carondelet et Baronne.

BOTTES ET SOULIERS.
2,000 paires Russett et Brodequins noirs pour habitations
A. TIRRELL & CO,
—SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES—
FABRICANTS et marchands en gros, de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No 3 rue des Magasins entre Commune et Canal.
Notre assortiment est mal [illegible] complet [illegible]

TABAC A CHIQUER
EN MAGASIN—
50 caisses Vetmens, 10 livres, noir et doux,
[illegible] Harrison, [illegible]
[illegible]
L. livre
[illegible] Vanderbilt, Navy, livres
[illegible] Medford,
[illegible] caisses Bowman,
[illegible] Carran, Western, feuille naturelle, livres,
[illegible] Peachleaf,
[illegible] Light pressium,
[illegible] diverses marques,
[illegible] D Hinton, Va,
[illegible] Magnolia
May Apple, Twist en paddles.
A vendre, à plus bas prix du marché, par MAYER FRERES.
Rue Tchoupitoulas, No 31, entre Poydras et Natchez

TABAC FIN ET TABAC A FUMER
50 [illegible] Savory, 75 do Honey Dew, [illegible] Amulet, 250 do Sweet Owen, 100 do Sunny Side, 200 do Rosebud,
Tabac coupé fin en barillets, 150 barils tabac à fumer, de différentes qualités, en barils, une grande variété de tabac de Maryland, en paquets, rubans de soie pour les cigares. A vendre, à bas prix, par MAYER FRERES
Rue Tchoupitoulas, No 31, entre les rues Poydras et Natchez.

Entrepot de Tapis,
No. 19.....Rue de Chartres.....No. 19
NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis de toute qualité,
MEDAILLONS, velours, tapisseries,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis,
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.,
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et bandes qui nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
27 avril A. BROUSSEAU & Co

CIGARES de la Havane—100,000 cigares de la Havane, importation directe—Breves, Londres, Fresados, Media Regalia, Augustos, Conchas, des marques les plus célèbres. En débarquement et à vendre par SOBNIO & FRERE, Rue Gravier, No 31

TABAC à fumer et à chiquer, de Goodwin & Bros. Tabac à priser, cigares, graines de tabac, à vendre par E. J. HART & CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75

HOUBLON—50 sacs, 300 ballots, en débarque ment du steamer Geo Cromwell, à vendre par E. J. HART & CO, rue des Magasins, Nos 73 et 75

Guignolet d'Angers!
80 paniers de 12 bouteilles véritable guignolet d'Angers, à vendre pour clore une consignation, par HENRY VALETON & Co, 27 29 et 31, rue Bienville.

CHANGE STERLING—A vendre par E. J. HART & CO, [illegible] Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

CAFE—[illegible] sacs café Rio, Laguayra, St. Domingue et Java, à vendre par E. J. HART & CO, rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

Whisky, genièvre, huile, vermouth vin blanc, goyave, &c.
100 barils vieux whisky Bourbon,
10 pipes genièvre de Hollande de la meilleure qualité,
500 paniers huile Bacciglupi,
200 caisses vermouth, marque Noilly Prat & Cie,
150 " Fratelli Cora Torino,
100 " vin rouge de différentes marques,
200 " vin blanc Haut Sauterne,
100 barriques vin de Cette,
100 " vin de Bordeaux,
40 " vin blanc de différentes marques,
30 caisses gelée et pâte de goyave,
20 balles amandes sans coque,
300 caisses macaroni et vermicelli d'Italie,
100 " cerises et fruits à l'eau de vie,
à vendre par PIAGGIO FRERES, successeurs de Piaggio & Viesca Jr., rue de la Vieille-Levée, Nos 62 et 64.

Chapeaux de paille.
CINQUANTE douzaines chapeaux de paille d'Italie pour messieurs, à vendre par PIAGGIO FRERES, successeurs de Piaggio & Viesca Jr., rue de la Vieille-Levée, Nos 62 & 64.

Bernard Turpin,
ENCANTEUR ET NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93, rue de la Vieille Levée
Entre St Louis et Conti.

Pour la Campagne près de la Ville,
Une cuisinière active.
Une couturière et blanchisseuse.
Un jardinier connaissant bien la culture des légumes et cinq ou six ouvriers jardiniers pourront trouver de l'occupation pour six mois ou plus en s'adressant à M. B. Dour, marchand de semences, No. 29, rue Conti.

Consulat général d'Italie.

Toute personne qui connaît la demeure des sujets italiens dont les noms suivent, est priée d'envoyer le renseignements nécessaires au Consulat général d'Italie, 36 rue des Remparts, entre Canal et Commune, leurs familles respectives en Italie désirant avoir de leurs nouvelles.

Joseph et Félix Gandolfi, de Grugliasco,
Mme Lorenza Presa,
Laurent Tramontana, de Palerme,
Joseph Mugnier, de Turin,
Vincent Marie Olietti, de Fosses,
Sebastien Repetti, de Chiavari,
Emanuel Morelli, de Nervi,
Emanue. Storiese, de Porto Venere,
Etienne Lo Presti, de Milazzo,
Gaëtan Cagnone, de Chiavari,
Etienne Regalo de Semorile. 15 juin—1m

Demande de nourrice.
ON demande une nourrice. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 122 de la rue Dauphine.

AVIS
Machines à coudre DE WHEELER & WILSON.
M. D. W. C. PECK n'a pas changé de local—il est toujours au No 13 de la rue du Camp, [illegible] GRANDE REDUCTION—AIGUILLES DE WHEELER & WILSON à 75 CENTS LA DOUZAINE.

Le dépôt de machines à coudre de WHEELER & WILSON
a été transporté au No 172 de la rue du Canal. [illegible]
M. A. PECK. 172, rue du Canal.

AU BON GOUT.
SALON PARISIEN ET MODES DE PARIS
V. Dubois, No 58 rue Royale,
Près la maison Lion et Audren.
CE Salon déjà si avantageusement connu du monde élégant, se recommande par la propreté et la spécialité de la coupe des cheveux et de la coiffure. [illegible]

AVIS.
PERDUE OU VOLEE—Une traite datée de St Louis 2 avril 1864, tirée par W. C. Kennett & Co, [illegible] sur Converse & Kennett, pour $500 [illegible] M. T. Mudd [illegible] D. C. BATES.

AVIS DU TRESORIER DE LA VILLE.
Aux contribuables de 1863.
LE mois de juin courant est le dernier pendant lequel on puisse payer vos TAXES de 1863 sans frais [illegible] JOHN S. WALTON. Trésorier de la ville.

J. TATUM,
COURTIER DE MARCHANDISES.
58...........rue Gravier...........58
Entre Magasins & Camp
MARCHANDISES SECHES VETEMENTS, ARTICLES DE TOILETTE.
[illegible]

Vieux fer et tout espèce de métaux
AUX PLUS HAUTS PRIX.
ON désire acheter [illegible] T. SHALER Jr. [illegible]

AU CHENE VERT,
Encoignure Bayou et Derbigny.
Mme THIERRY informe ses amis et le public que l'on trouvera dans ses jardins les fleurs les plus belles [illegible] BOUQUETS DE MARIAGE [illegible]

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur de [illegible] MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York. WM J REID

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques des rivières	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Total des primes		$[illegible]
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1864	$164 951 00	
Primes remboursées	18,750 84	$183,681 84
Montant net des primes le 31 mai 1864		$[illegible] 87
Pertes payées pendant l'année:		
Sur les risques d'incendie	$171,741 [illegible]	
Sur les risques de rivières	11,6[illegible]	
Sur les risques de mer	54,199 [illegible]	
Total	$[illegible]	
Remboursé, 10 pour cent	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Dépenses, profits, pertes et intérêt en moins	[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$117,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$73,171 [illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissements	[illegible]
Actions de Banque	[illegible]
Bons hypothécaires	[illegible]
Billets de Banque, non courants	[illegible]
Dépôt à la Banque Crescent City	[illegible]
Dépôt à la Banque des Marchands	[illegible]
Primes non expirées	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrip d'autres Compagnies mutuelles	[illegible]
	$1,0[illegible]
En moins.	
Intérêts à payer en juillet	$35 567 [illegible]
Intérêts dus et non réclamés	20,421 64
Actif net	$1,0[illegible],117 [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le [illegible] de juin 1864, par devant moi soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire
Assermenté et signé devant moi, ce [illegible] juin 1864.
E. MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende au scrip de vingt pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, six pour cent d'intérêt, en billets courants sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Miltenberger,	Charles Sagory,
F. Maspero,	David M. Coard,
S. P. Voorhies,	J. F. Labouisse,
M. Frie,	E. J. Reif,
Alfred Penn,	P. Fourchy.
J. M. Hall,	

17 juin—50 t

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte amendée, cette Compagnie présente l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864:

Primes sur les risques d'incendie	$152,045 16	
Primes sur les risques des mers	37,419 77	
Primes do des rivières	17,337 80	$196 [illegible] 95
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864		$135,678 84
Pertes dans la même période:		
Risques d'incendie	$46 [illegible]	
Risques des mers	14,975 30	
Risques des rivières	10,400 [illegible]	$71,861 15
Plus les dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices (non compris la balance d'intérêt tenue en réserve)		36,775 72—108,636 85
Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864		27,021 [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis et actions publiques	$92,344 [illegible]
Prêts sur hypothèques	50,445 [illegible]
Effets pour primes, &c	[illegible]
Du pour primes et en voie de perception	25,540 74
Propriété foncière (bureau dans la rue du Camp)	[illegible]
800 actions de banque	170,500 [illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	[illegible]
Argent n'ayant pas cours	[illegible]
Scrip d'autres compagnies	30,180 00
En caisse	30,619 [illegible]
Total de l'actif	$1,043,422 [illegible]

Le susdit document est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 mai 1864.
P. H. O'NEAL,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent l'an, sur tous les certificats non payés de profits, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayant-cause, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président,
GEO. JONAS, Vice-Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro tem

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	George Jonas,	Samuel Bell,
John Watt,	R. S. Sumner,	W. G. Robinson,
S. H. Kennedy,	C. T. Buddecke,	H. Frellsen,
[illegible] Smith,	P. Sinams,	Alexander Duthil
S. B. Newman,	F. Avendano,	A. Helne,
A. M. Agelasto,	F. W. Shonfald,	Magin Puig,
Ferdinand Mota,	J. J. Hanna,	Robert Geddes

EN débarquement du navire "HAPPY", venu de Bordeaux—
30 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour famille,
5 do vin blanc Haut Sauterne supérieur,
10 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
10 barils vinaigre de vin blanc, qualité supérieure,
150 caisses vin rouge, St Julien Médoc,
A vendre par HENRY VALETON & Co

WHISKY—30 bbls. Raw just received.
100 " old Bourbon and Monongahela whisky, for sale by E. J. HART & Co. 73 and 75 Tchoupitoulas street.

LINSEED OIL—100 bbls. Raw, landing and in store. For sale by E. J. HART & Co., 73 and 75 Tchoupitoulas street.

VENTES JUDICIAIRES.

M. Bouvier vs Henry Hirsch

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 16 de juin 1864, à 10 heures et demie A. M. au comptoir, situé à l'angle des rues Royale et Orléans dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un comptoir, un lot de fleurs en bottes et un lot divers Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour ressource.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des E. U.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE FEUE CLARISSE MARTIN, VEUVE JEAN MATERRE.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 7[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus et dument enregistré, je procéderai le JEUDI, [illegible] de juin 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication des biens-fonds ci-après décrits, savoir:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Dauphine, St. Pierre et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et d'Orléans, et mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dauphine sur [illegible] pieds de profondeur et face à la seconde.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant sans exception aucune.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en briques, de deux étages [illegible]

[illegible]

2o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville [illegible]

[illegible]

3o—[illegible]

[illegible]

4o—Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, et formant l'angle des rues de la Levée et Mo[illegible], et mesurant chacun, vingt neuf pieds de face à la Levée, sur cent vingt pieds de profondeur.

[illegible]

Conditions—moitié du prix payable comptant et la balance à six et à douze mois de crédit en billets divisés par moitié, [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Vente par le shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

Succession de feu Joseph Nicolas Joly, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—Action en partage—En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de mai 1864 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] juin 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le partage, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Deux terrains situés, faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros DEUX et TROIS, de l'îlet numéro CENT QUATRE, borné par les rues d'Espagne et Marais et des Bons-Enfants et Avenue Washington.

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance du prix à un crédit de six et douze mois en billets [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans
31mai—juin 7, 15, 25—juillet 2.

Succession de feu Charles C. Gaines, Frederick Jordy et William Hey, vs leurs créanciers et les créanciers de C. C. Gaines & Co—Affaires Consolidées.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Nos 12[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] d'avril 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi [illegible] de juillet 1864, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième district de cette ville, pour le compte des dits créanciers, à la vente publique et adjudication, savoir:

1o—Un terrain de forme irrégulière situé sur cette partie de la batture du faubourg Delord et de Marie, Premier district de cette ville, connue sous le nom de "Triangle" et désigné par le No Deux [illegible]

[illegible]

2o—Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, des Marais, Gasquet (autrefois Jackson) et Liberty [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une jolie maison de résidence en briques, à deux étages, couverte en ardoises [illegible]

La maison porte le numéro quatorze sur la rue Liberty.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de Samuel Morgan par acte au rapport de Walter H. Peters, notaire public en cette ville, en date du [illegible] mars 1859.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
18juin—24—juil. 2, 11, 18.

Succession de feu Joseph H. Johnston, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 20[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le quatorze de juin 1864, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI seize de juillet 1864 à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété, dont description suit:

UN terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Conti, Bourgogne et Bienville, mesurant, mesure américaine, plus ou moins, vingt-cinq pieds de face à la rue Dauphine sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, étant la moitié du côté de la rue Bienville, d'une plus grande portion de terre acquise par le défunt de demoiselle A. C. Gentilly, par acte au rapport de A. Ducatel, ci-devant notaire public en cette ville, en date du vingt-neuf juin 1859.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison de résidence en briques à trois étages, couvertes en ardoises, ayant au rez de chaussée deux vastes chambres avec foyers, et vestibule ou corridor, même distribution au premier et au second; balcons sur la rue, au premier.

Une cuisine en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée trois chambres avec foyers et lieux d'aisance. Même distribution au premier avec balcon devant, cour pavée en pierres plates, une grande cave, water works, un joli jardin derrière, etc. La maison porte le No. 66 sur la rue Dauphine.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—24 juil 2 9 16

Prets sur gages.
LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, meubles fins, soieries, velours, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 65, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. MART.
N. B.—On prête à la semaine, cent piastres et plus s'il le faut.